

## Élection du nouveau conseil municipal des enfants Jeudi 22 novembre



*L'élection\* pour le renouvellement du conseil municipal des enfants de la Ville de Limoges se déroulera jeudi 22 novembre dans 36 écoles élémentaires publiques et privées de la ville. Les nouveaux conseillers seront élus pour un mandat de deux ans (de novembre 2018 à novembre 2020).*

Les élections sont organisées dans chaque école participante de Limoges selon un règlement transmis à chaque directeur. Chaque bureau de vote sera constitué avec un président et des assesseurs chargés de veiller au bon déroulement du scrutin et à l'organisation du dépouillement.

**La proclamation officielle des résultats par le maire de Limoges Émile Roger Lombertie aura lieu le vendredi 23 novembre à 19h à l'hôtel de ville.**

Afin d'aider les enfants à prendre la mesure de leur mission, une journée d'accueil leur permettant de se rencontrer, de se connaître, de définir leurs projets sera organisée **le samedi 15 décembre**. La matinée sera consacrée à la rencontre avec les parents dont le soutien et l'engagement, indispensables à la réussite de ce projet, permettront d'accompagner les enfants tout au long de leur mandat.

À l'issue de cette journée, la première séance plénière officielle d'installation aura lieu dans la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, en présence du maire de Limoges.

\* Les candidats et électeurs sont les élèves de CM1 et CM2 domiciliés et scolarisés à Limoges.